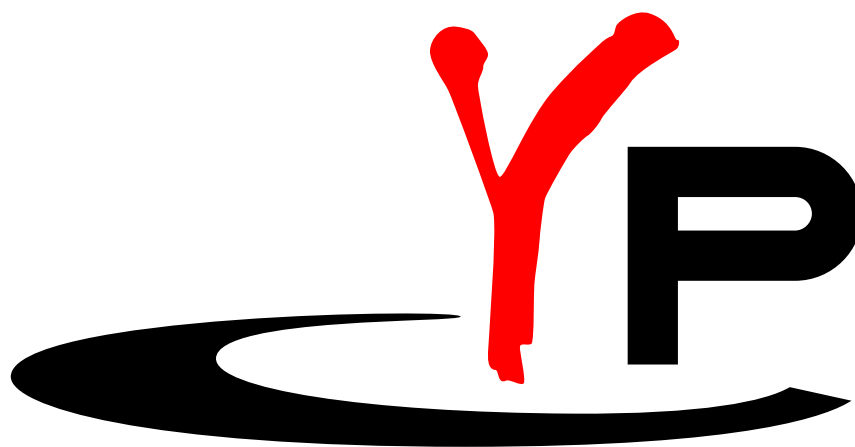


# 6 É T A P E S



La méthode des 6 étapes

12.09.06 / v01.1

CYP  
Rue du Simplon 6  
1006 Lausanne

Tél. 021 612 61 80  
Fax 021 612 61 89  
[www.cyp.ch](http://www.cyp.ch)  
[www.cypnet.ch](http://www.cypnet.ch)  
[info@cyp.ch](mailto:info@cyp.ch)

## Qu'est-ce que la méthode des 6 étapes ?

- Méthode de travail aidant à mener un projet à bien.
- Vous indique les étapes à suivre pour résoudre un problème.

## Qu'est-ce que cela signifie ?

- 1.** S'informer
- 2.** Planifier
- 3.** Décider
- 4.** Réaliser
- 5.** Contrôler
- 6.** Evaluer

## S'informer

- Se familiariser avec les objectifs : quel est le mandat ?
- Jusqu'à quand le résultat est-il attendu ?
- Se documenter sur le sujet

Utilisation des canaux d'information (Intranet/Internet/Directives internes, etc...)

## Planifier

- Concevoir des solutions
- Expliquer les démarches / Fixer les délais des différentes étapes

Le mandat peut-il être accompli de plusieurs manières différentes ?  
Quelle est la priorité du mandat ?

## Décider

- Opter pour une solution
- Quels sont les critères déterminants pour la décision ?

## Réaliser

- Exécuter le mandat
- Documenter le travail

tout en respectant ce qui a été planifié

## Contrôler

- Contrôler et surveiller

Faut-il prendre des mesures d'amélioration ?

## Evaluer

- Évaluer et appliquer l'acquis

Que pouvons-nous améliorer pour les prochains mandats ?  
Qu'avons-nous appris de ce mandat ?

## La méthode des 6 étapes

